

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1681>

Communiqué de presse du LKP à propos du procès de Sylvie HAYOT : "Pon disou pa pã'd, Nou kã© gannyã©"

- Actualité -

Date de parution : 21 décembre 2011

Date de mise en ligne : vendredi 23 décembre 2011

Mis à jour le : vendredi 23 décembre 2011

UGTG.org

Communiqué de presse

À propos du report du procès de Sylvie HAYOT

Une affaire bien encombrante.

Dès le début, le procureur demanda le report de l'audience au motif que le tribunal était chargé en affaire et que chacun devait avoir le temps nécessaire pour présenter sa plaidoirie tout comme lui devait pouvoir faire son réquisitoire sans contrainte. Arguments quelque peu surprenants car habituellement, le président du tribunal n'hésite pas à demander aux avocats de « limiter » leurs interventions.

Les avocats des pompiers, celui du SDIS ainsi que les avocats de la défense ayant accepté le principe de pouvoir plaider sans contrainte, la présidente du tribunal décida de reporter l'affaire au Mardi 13 mars 2012 à 14 heures.

En vérité, c'est un procès bien encombrant pour les autorités qui ont tout fait pour éviter que cette affaire soit jugée. Et c'est grâce au courage des pompiers (les gendarmes n'ont pas porté plainte) et à la mobilisation des travailleurs et du peuple de Guadeloupe que ce dossier est arrivé devant le tribunal.

ici, la prénommée est autorisée à aller en France suivre une cure de désintoxication mais demeure sous contrôle judiciaire.

LKP invite les Travailleurs et le Peuple de Guadeloupe à la plus grande vigilance ***davwa ladyabl's a yo ka kontinyã simã mizã; dãzolasyon ã mãchanstã an pãyi annou.***

PASŃ ON BON NWÆEL AN FANMI, AN ZANMI,

AN SOLIDARITŃ Ń LANMOU

PON DISOU PA PÆD, NOU KŃ GANNYŃ !

Pou LIYANNAJ KONT PWOFITASYON

Elie DOMOTA

Lapwent, 22 Dãsanm 2011